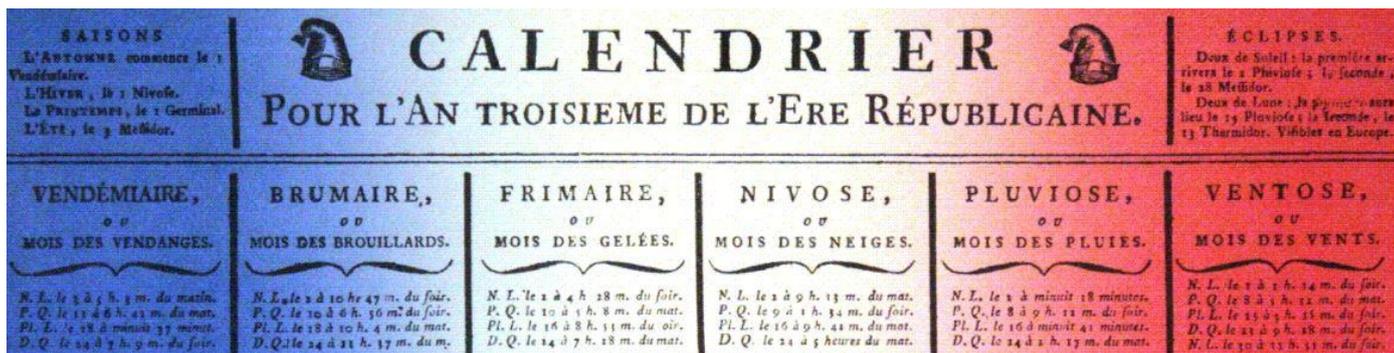


1793 : mars, les actes sont signés de **J. Leroux**, officier public du Cloître.



Septembre 1793, c'est **Allain Pichon**, officier public qui signe. Octobre 1793, le calendrier républicain commence à être appliqué. Au Cloître le dernier acte du calendrier grégorien est le 20 septembre 1793 et est signé par Allain Pichon « *membre du conseil général du commune du Cloître du district de Morlaix*, » et le premier du nouveau calendrier républicain est « *le 6^{ème} jour de ventôse de 1794, l'an second de la république française ou 25 février 1794.* » (Allain Pichon a un peu de difficulté à maîtriser le nouveau calendrier, il mélange ancien et nouveau). Sur l'acte suivant, du 23 ventôse (13 mars 1794), Allain Pichon précise « *élu le 9 mai pour rédiger les actes de naissances, décès et mariage des citoyens...* »

An II, III, IV le parrain et la marraine sont indiqués dans l'acte de naissance du Cloître, district de Morlaix, département du Finistère : Les départements viennent d'être créés. Il est donc important pour le citoyen officier-public de le préciser.

An III, IV, V, VI, VII, VIII : c'est Allain Pichon, officier public qui signe les actes.

Le « *28 Brumaire cinquième année*, » Le Cloître fait partie du canton de Plougouven pour une très courte période. La précision, district de Morlaix, disparaît. Allain Pichon est membre du conseil général de la commune du Cloître. Il exerce aussi la profession de sacristain. Il est né vers 1752 au Cloître. Il y décède le 34 octobre 1834 au bourg, à l'âge très avancé de 82 ans. Il était alors toujours bedeau.

Pour les années VI, VII, VIII, les actes de naissance sont pré-imprimés et la mention du canton n'y apparaît pas.

À partir du 2 Prairial an VII, Allain Pichon signe les actes comme suppléant de l'agent et officier public de

la commune. Au début de l'an XIII, il redevient officier public.

7 vendémiaire an IX (30 septembre 1800), **Pierre Berrégar** signe le 1^{er} acte de l'année républicaine comme maire, faisant fonction d'officier public de l'état. Le Cloître fait partie de l'arrondissement communal de la sous-préfecture de Morlaix. Les districts ont été remplacés par les sous-préfectures. Pierre voit le jour à Scignac le 2 juin 1756. Il décède à 86 ans à Quillien le 8 août 1842. Il était agriculteur.

AN XII, XIII c'est Allain Pichon qui rédige et signe tous les actes pour le maire Pierre Berregar.

An XIV, Le Cloître fait partie du canton de St Thégonnec. Le 10 nivôse An XIV est le dernier acte rédigé avec le calendrier républicain. Le suivant est daté du 5 janvier 1806.

Le 29 mars 1813, Pierre Berregar signe son dernier acte.

« *Le troisième jour du mois de may 1813* », **Jean Le Dilasser** est le nouveau maire. Il signe son dernier acte le 15 juillet 1815. Né vers 1775 au Cloître. Au recensement de 1836, il est conseiller municipal. Il décède le 9 novembre 1846 à Toul ar Groas.

Il est remplacé par **Jean Owen** qui signe Jean Owen, maire, le 19 juillet 1815. Ce changement est-il dû à la 1^{ère} abdication de Napoléon le 6 avril 1814 et son remplacement par le roi Louis XVIII, très réactionnaire. Il signe son dernier acte le 13 juin 1816. En 1838, Françoise Orven et ses enfants du bourg sont propriétaires de nombreuses parcelles : 2 parcelles de terre labourable : n° 230-67 de 32 ares et n° 280-78 de 42 ares au bourg, une parcelle de landes n° 280-82 de 1.18 hectare, un pré n° 280-214 de 55 ares, un pré 280-242 de 22 ares, un pré 280-243 de 55 ares, un taillis 280-244 de 32 ares, une lande 280-324, une

terre labourable n° 362 de 32 ares... une terre labourable n° 383 de 33 ares parc an ilis...

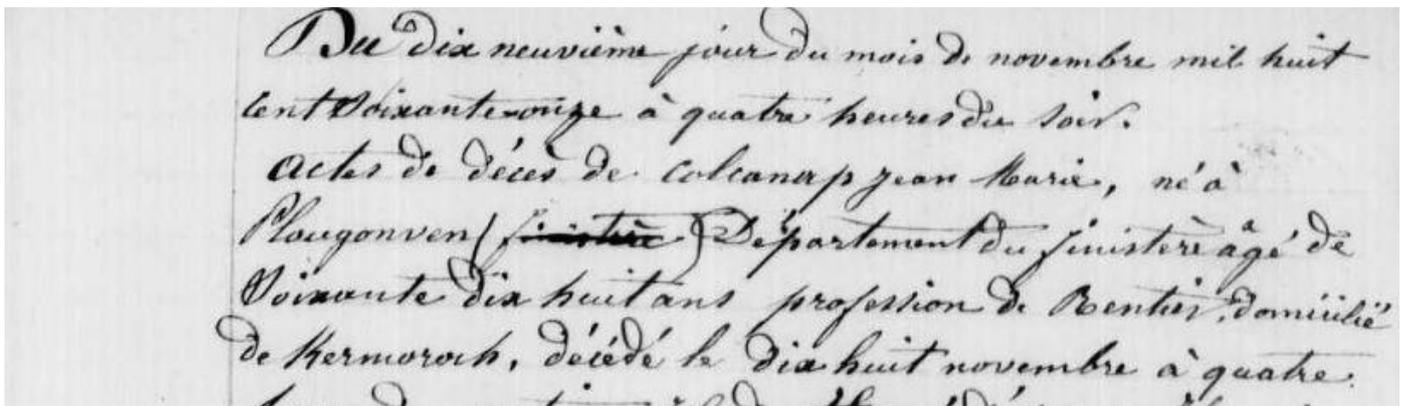
Le 19 juin 1816, **Guillaume Corvé** maire, signe son 1^{er} acte d'état civil de naissance. Il est maire au moins jusqu'en décembre 1821.

1822 pas de registres disponibles.

Yves Plassard est maire jusqu'au 21 avril 1823.

1823 **Yves Berréhar** signe les actes comme maire à partir du 15 mai 1823. 5 août 1830, il signe son dernier acte.

15 novembre 1830, c'est **Joseph Marie Lautrou** devient maire pendant presque 18 années, jusqu'au 24 avril 1841 recensement : Jean Marie Colcanap, cultivateur, propriétaire au bourg et à Kerbriant est adjoint au maire. Né le 2 octobre 1793 à Plougouven, il se marie le 1^{er} décembre 1815 au Cloître avec Marie Morvannic. Il décède le 18 novembre 1871 à Kermoroch, dans les Côtes du nord à l'âge de 78 ans. Son fils Jean y est notaire.



Du Dix neuvième jour du mois de novembre mil huit cent Vingt trois à quatre heures du soir.
Actes de décès de Colcanap Jean Marie, né à Plougouven (Finistère) Département du Finistère âgé de Vingt dix huit ans profession de Rentier domicilié de Kermoroch, décédé le Dix huit novembre à quatre heures du soir.

Au recensement du 30 juin 1838, la mairie est propriétaire de l'église, du cimetière, du presbytère et de ses dépendances, de quelques parcelles, mais pas de maison qui sert de mairie. Où se tenait la maison publique ? Probablement dans une maison louée. Le relevé des propriétés foncières de 1838 ne permet pas de le savoir. Il faudrait avoir accès aux délibérations du conseil pour connaître cette location.

1846 : recensement 1846 page 2 : Joseph Marie Lautrou est maire et propriétaire. Il a 51 ans. Il a 6 enfants et 7 domestiques et habite au bourg. Au recensement de 1856, il est toujours conseiller municipal à 59 ans. En plus de ses 4 fils adultes, il a 2 domestiques pour l'aider à la ferme.

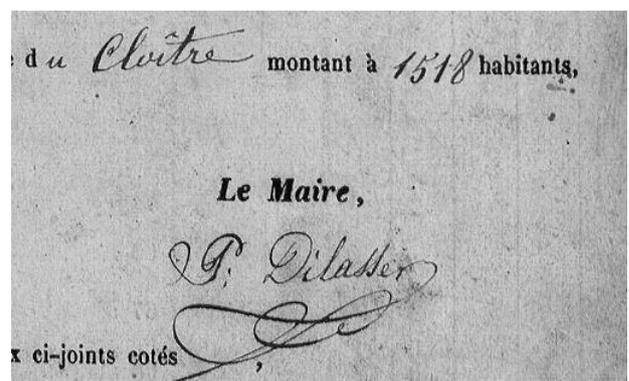
En février 1848, 3 journées ont suffi pour renverser la monarchie et le roi Louis Philippe. La seconde république est instaurée.

28 août 1848, **Pierre Dilasser** signe son 1^{er} acte d'état civil comme maire du Cloître. Il n'a que 37 ans.

1851 : le maire Pierre Dilasser signe le recensement. Il a 40 ans et habite Kerbriant. Il est propriétaire et cultivateur. Il a 2 domestiques de 22 et 52 ans.

1854, le 12 mai, Pierre Dilasser signe son dernier acte.

1854, le 26 mai, **Paul de Plöesquellec** est le nouveau maire. Au recensement de 1852, il est célibataire, âgé de 32 ans, propriétaire meunier au moulin d'Inizan (du côté de



du Cloître montant à 1518 habitants,
Le Maire,
P. Dilasser
x ci-joints cotés

Kergollot). Il a 8 domestiques, nombre jamais vu au Cloître, dont 3 sont meuniers, les autres cultivateurs. Il devait chercher l'excellence car il obtient en 1852 le 1^{er} prix régional dans la catégorie verrat de moins de 2 ans.

Moulin bois D'Ynizan 237 240													
1	Ploësquellec	Paul	Propriétaire meunier	1								23 ans	1
2	Jacq	François	Domestique meunier	1								23 ans	1
3	Por	Guillaume	Domestique culti- vateur							1		27 ans	1
4	Goumery	Marie	Domestique idem					1				30 ans	1
5	Gilles	2 ^e Marie	Domestique meunier		1							23 ans	1
6	Simon	Guillaume	Domestique idem	1								23 ans	1
7	Guyot	Guillaume	Domestique garçon meunier	1								24 ans	1
8	Clech	Guillaume	Domestique idem	1								19 ans	1
9	Cren	Jacques	Domestique idem	1								17 ans	1

Verrats de toute race, de moins de 2 ans et demi.

- 1^{er} prix. M. DE **PLOESQUELLEC** (Paul), du Cloître (Finistère). 400
 2^e prix. M. LEROY, de Lanvollon (Côtes-du-Nord). 80
 3^e prix. M. ROUXEL, de Tréglamus (Côtes-du-Nord). 60
 1^{re} mention honorable. M. GOURVILLE, de Plougasnou (Finistère).
 2^e id. M. DURESTE, de Corlay (Côtes-du-Nord).

1856 : le maire De Ploësquellec signe le recensement. Il a 40 ans, est meunier au moulin bois D'Ynizan Ce moulin n'existe pas sur le cadastre de 1838, il s'agit peut-être du moulin de Coat Fall sur le Quéffleut à côté du moulin Queuneut. Il n'a ni femme ni enfants, mais 4 domestiques pour faire tourner son moulin.

1864 : Pierre Dilasser le retour, jusque 1876. Né le 8 avril 1811 à Toul ar Groas, il décède le 1^{er} janvier 1884 au moulin Queuneut où il était meunier cultivateur.

Il faut attendre 1876, et la 1^{ère} délibération du conseil municipal disponible pour connaître le résultat du vote des élus et la nomination du maire.

1876 : le 8 octobre, Jean Marie DAVID, avec 6 voix sur 11 est élu maire au second tour. Né au Cloître le 3 mai 1820, ses 9 enfants sont tous nés au Briou entre 1846 et 1866. Il décède le 14 février 1892 au Briou. Il était propriétaire. Un de ses enfants, Jean Marie, sera notaire, maire à Ploudiry et conseiller général. Pierre Dilasser avec 7 voix sur 11 est élu adjoint.

Suffrages exprimés onze Majorité
absolue six

Ont obtenu { M. David Jean Marie six voix
M. Ropars Jean Marie trois voix
M. Madec Jean Marie deux voix

M. David Jean Marie ayant obtenu
la majorité absolue, a été proclamé Maire

1878 : 21 janvier **Pierre Dilasser** est élu maire.

1878 : au recensement Jean Berréhar 42 ans est cultivateur à Kermorgant.

1880 : le 2 novembre, le maire Pierre Dilasser donne sa démission. Sa signature était tremblotante depuis plusieurs séances. Était-il malade ? Il est remplacé par **Jean Berréhar**. Il n'y a pas de délibération du conseil et de vote mais Jean Berréhar signe, le Maire, en décembre 1880. Jean Marie Madec est adjoint. Pierre Dilasser décède le 1^{er} janvier 1884 au Moulin Queuneut à 73 ans. Il y était meunier.

L'an Mil huit cent quatre-vingt, le deux Novembre
Le Conseil municipal de la commune du Clatrec, s'est réuni
en séance ordinaire du mois de Novembre
Étaient présent Monsieur Dilasser, Pierre, Maire, président
et composé de M. M. Berréhar, Jean, adjoint; Ropars, Jn Marie
Madec, Jn Marie, Keromnes, Gilles, Guignot, Charles; et
Dilasser Jules; formant la majorité des membres en exercice
Monsieur le Maire dans la délibération de ce jour a
déclaré devant le Conseil donner sa démission des fonctions
de Maire, auxquelles il l'avait nommé le 2¹ Janvier
1878. Le Maire P. Dilasser

1883 : Jean Berréhar est le maire et Jean Marie Madec son adjoint. Jean Marie David l'ancien maire est conseiller municipal.

1884 : élections le dimanche 4 mai. Jean Marie Madec est élu maire. Jean Marie David l'ancien maire est adjoint.

1888 élections le dimanche 6 mai. Jean Marie Madec est élu maire par 10 voix contre 2 à Jean François Dilasser. Le poste d'adjoint est disputé entre les Dilasser : Jean François 7 voix est élu, contre 4 à Vincent et une à Pierre.

1892 : élections le dimanche 1^{er} mai : la liste républicaine est élue. L'affrontement existe partout dans toutes les communes entre les listes catholiques et républicaines. Jean Berréhar est élu maire par 9 voix sur 12. Jean François Dilasser en obtient 2 et Jean Marie Madec une. Jean François Madec est élu adjoint par 9 voix contre 3 à Jean Marie Madec.

1896 La municipalité de 1892 réélue. Jean Berréhar est élu maire par 8 voix sur 12, l'adjoint est Olivier le Bris par 12 voix sur 12.

1900 La municipalité de 1896 réélue. Jean Berréhar est élu maire par 12 voix sur 12, l'adjoint est Hervé Corvez par 12 voix sur 12.

1904 mai : nombre de votants 327, majorité absolue 164, liste républicaine élue : Jean Berréhar maire 12 voix sur 12, Adjoint Yves Dilasser 11 voix contre une à Hervé Corvez. 1906 : aux élections législatives, sur 332 votants, 279 voix pour le candidat anticlérical Cloarec contre 71 au candidat catholique De Kersauson. Seule Plounéour vote républicain comme elle. Les autres communes du canton votent majoritairement pour De Kersauson le candidat catholique.

S E RVET T A N GUY L E F EBYRE G U Y O MARD P E R O N C HATEL H E R V É	<p style="text-align: center;">Au Cloître</p> <p>Sont élus : MM. Berréhard Jean, maire, Dubeau François-Marie, Rannou Mil-leau, Saout Jean-Yves, Abgrall Fran-çois-Marie, Dilasser Yves, Pape Jean-François, Quiguer Louis, Madec Cousin Yves, Madec Jean-Marie, Quéré Yves, Le Lann Guillaume.</p> <p style="text-align: center;">A Saint-Jean-du-Doigt</p> <p>Sont élus : MM. Masson Hervé, maire, Pape François, adjoint-maire ; Coat Jean, Clech Yves, Guyomar Pierre, Clech Joseph, Moal René, Béguivin Guillaume, Hamon François, Lancien Jean-Marie, Morvan Jean, Prigent Pierre.</p> <p style="text-align: center;">A Saint-Thégonnec</p>
---	--

LA GUERRE
entre la Russie et le Japon

L'attention du public, retenue par les élections communales, s'était un peu détournée de la guerre russo-japo-naise.

1908 mai : la liste sortante gouvernementale de 12 élus, est élue : Jean Berréhar maire 12 voix sur 12, Adjoint Yves Dilasser 12 voix.



~~Annulant la délibération prise~~
annulant la révocation de M. Jean
Berréhar, secrétaire de Mairie, (19 mai 1912)

Le Maire, vu la démission de M. Jean
Berréhar ainsi conçue : (23 Juin 1912)
Monsieur le Maire du Cloître,
A la suite des incidents causés par les élections
municipales du 12 mai 1912 j'ai le honneur
de remettre entre vos mains ma démission
de secrétaire de Mairie.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire
l'assurance de mes sentiments les plus
dévoués

Signé : Berréhar

Arrête :

- 1° La révocation faite par nous à la date
du 19 mai 1912 est abrogée.
- 2° M. Jean Berréhar est considéré comme
secrétaire démissionnaire.
- 3° Acte lui est donné de sa démission.

En Mairie le 23 Juin 1912
Le Maire,
Quatre mots rayés sur.
L. Lann

Copie adressée
à M. le Préfet des
Finistère le 23 Juin 1912

1912 : élections le dimanche 12 mai. Il y a eu des problèmes. Le secrétaire de mairie Jean Berréhar a démissionné suite aux incidents. Lesquels ? La liste de Jean Berréhar, radical, 166 voix, est battue par celle de **Guillaume Le Lann**, républicain indépendant (plus à droite), 190 voix. **Guillaume Le Lann** est élu maire par 10 voix sur 10. Vincent Dilasser est élu adjoint sur le même score. Jean Berréhar reste conseiller.

Article le courrier du Finistère, journal catholique,

Cloarec est le député socialiste élu en 1910 par 332 voix contre 16 au candidat républicain modéré. 2 ans plus tard, le choix des cloîtreiens est différent.

Né le 23 mars 1877 au Cloître, il s'y marie le 29 octobre 1912 avec Rosalie Marie Yvonne Dilasser. Il décède le 1^{er} août 1954 probablement au bourg, le témoin est Yves Corre, 33 ans, transporteur au bourg. Il était cultivateur.

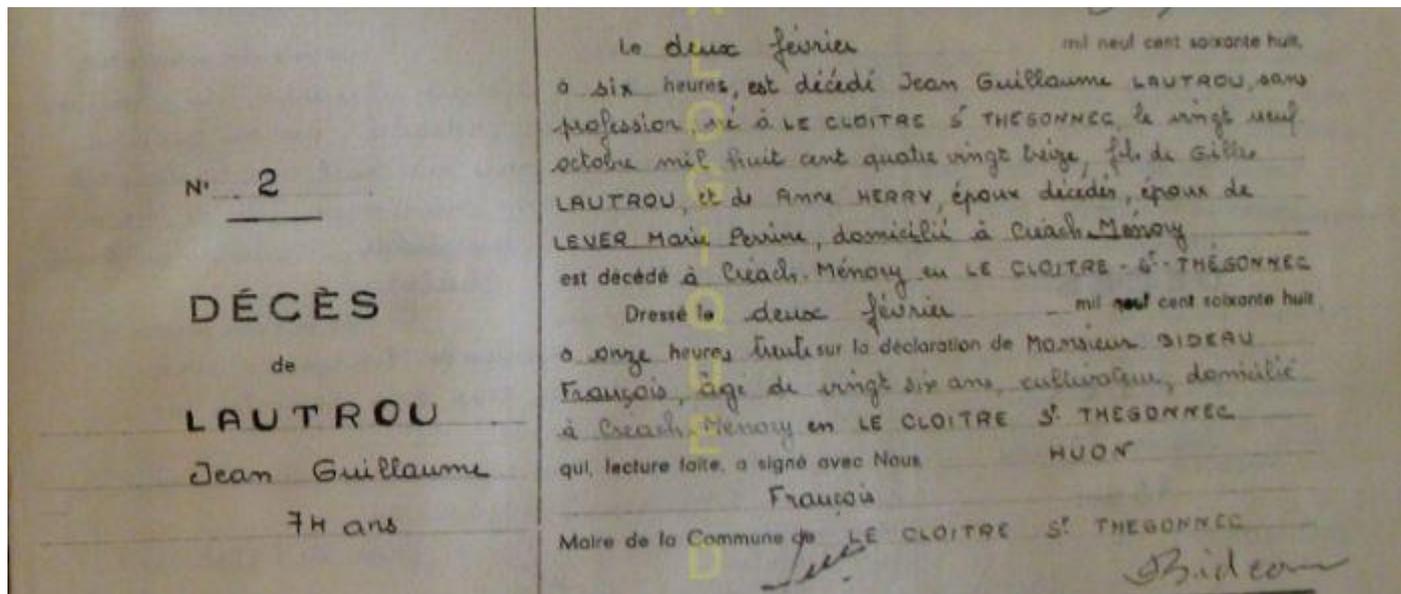
Le Cloître

La commune du Cloître vient enfin de se-
cours le joug de la tyrannie radicale.

Le malin Berréhar, homme-lige de Cloa-
rec, a réussi à se faire réélire (à une voix
de majorité) avec l'un de ses partisans. Mais
les républicains indépendants ont dix élus.

Ceux-ci ont obtenu une moyenne de 190
voix, tandis que Berréhar et son acolyte en
obtenaient seulement 166.

1947 : 22 octobre élection du maire. **Jean Guillaume Lautrou** est élu maire avec 8 voix sur 13, Théophile Scanff 3 voix, Jean Morvannic 2 voix. Yves Madec est élu adjoint avec 8 voix sur 13 Théophile Scanff 3 voix au 3^{ème} tour. M Lautrou est né le 29 octobre 1893 au Cloître. Il se marie le 7 novembre 1920 au Cloître avec Marie Perrine Lever. Il décède le 2 février 1968 au Cloître à Créach Ménory. Sa couleur politique le parti communiste comme son prédécesseur.



13 mai 1951. Le maire M. Lautrou donne sa démission : « vu sa situation de famille, sa femme malade, son fils qui va partir incessamment à la SNCF, pour la bonne marche de sa ferme, il ne peut continuer sa fonction de maire, mais par contre décide de continuer sa fonction de conseiller municipal »

10 juin 1951 : élection du maire, 10 votants, 3 absents: **François Guyomarch** est élu maire une seconde fois avec 9 voix, Yves Madec, une voix. **Le conseil décide de rendre officiel le nom usuel du CLOITRE SAINT THEGONNEC suite à un décret du 25 mai 1955.** 1959 : 2 décembre, élection du maire, **François Guyomarch** obtient 8 voix et est élu, Pierre Dagorn (né le 5 12 1905 à Plougonven, habite Penmerguès) 4 voix, François Huon une voix. Yves Madec est élu adjoint avec 8 voix, Pierre Dagorn 2 voix, François Huon 2 voix, Jean Dilasser une voix.

Source : le dictionnaire des 1485 militants ouvriers du Finistère de Eugène Kerbaul.

GUYOMARC'H François (NB)

Né en 1910 à Berrien, l'aîné des 5 frères Guyomarc'h.

Il exploitait une ferme à Pen-ar-Quinquis en Le Cloître-St-Thégonnec.

Il adhère au P.C.F. en 1936. En 1940, il est blessé lors des combats en Alsace.

Sous l'occupation allemande, il reçoit dans sa ferme nombre de clandestins. Il participe à de nombreux coups de main contre l'occupant.

Arrêté le 3-10-1942 et libéré le lendemain, faute de preuves et d'aveux.

A la Libération le Parti le sollicite pour prendre la tête de sa liste aux élections municipales. C'est ainsi qu'il devint le premier maire communiste du Cloître-St-Thégonnec et de l'arrondissement de Morlaix. Il resta 17 années à ce poste qu'il ne quitta que parce que mis en minorité par une coalition socialistes-réactionnaires. Il restait cependant conseiller municipal. Il sera ainsi au service de la commune pendant vingt-six ans. Vétéran du P.C.F., il s'est retiré au Huelgoat.



Les frères Guyomarc'h, de Penn ar Quinquis, avec leur père. Au premier plan, de gauche à droite : Louis, Yves, Pierre. Au second plan, de gauche à droite : François (qui sera maire du Cloître, après la guerre), Julien, le père, Albert (déporté) et Jean (qui s'évada) (photo collection particulière).

Les obsèques au Cloître-Saint-Thégonnec de M. Hervé Quéré

ancien maire de la commune

Hier matin ont été célébrées en l'église paroissiale du Cloître-St-Thégonnec, les obsèques de M. Hervé Quéré, ancien maire de la commune, de 1936 à 1945, grand invalide de la guerre 1914-18, décédé en son domicile, à Créach-Menory, à l'âge de 71 ans.

Une nombreuse assistance avait tenu à apporter par sa présence un témoignage de sympathie à Mme Quéré et à ses enfants.



Pendant la cérémonie des obsèques de M. Quéré, au cimetière du Cloître.

(Photo « Télégramme »).

La cérémonie religieuse et la messe d'enterrement furent célébrées par l'abbé Rouallec recteur.

En tête du cortège funèbre venaient les drapeaux des A.C. 1914-18 et des A.C.P.G. 1939-45, respectivement portés par MM. Lautrou, ancien maire, conseiller municipal, et F. Stum, cependant que les portegerbes étaient MM. Jézéquel et Mader.

Le cercueil était porté par MM. Scornec, du Plessis; Bideau, Rivoalen, de Créach-Minoret, et Le Roux, tous voisins et amis du regretté disparu.

Parmi les personnalités présentes,

on notait MM. Guyomarch, maire du Cloître; Dagorn, Huon Scanff et plusieurs autres conseillers municipaux; Manchec, notaire à Pleyber-Christ; Guével, négociant à Pleyber-Christ; Guyomarch, de Berrien; de nombreux anciens combattants de la commune et plusieurs autres personnalités de St-Thégonnec et des environs.

Au cimetière, M. Guyomarch, maire actuel, fit l'éloge de son prédécesseur, rendant un vibrant hommage aux qualités et à la conscience professionnelle de M. Quéré. Grand mutilé de guerre et ardent défenseur de l'école publique, il marqua son passage à la tête de la commune par

d'excellentes réalisations et durant son mandat, il démontra ses qualités d'ardent patriote en tenant tête aux Allemands.

Puis il adressa un dernier adieu au disparu et au nom du conseil municipal présenta ses vives condoléances à Mme Vve Quéré et à toute la famille.

A son tour, « Le Télégramme » prie Mme Quéré et ses enfants d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

Mai 1965 : **François Huon** est élu maire avec 9 voix sur 13, François Guyomarch en obtient 3 et Guillaume Floch une, François Dilasser est élu adjoint avec 9 voix, François Guyomarch 3 et Guillaume Floch une. François est né le 21 mai 1922 à Plougonven. Il est agriculteur au Nergoat de sensibilité de centre gauche.

1976 : François Huon est élu maire avec 12 voix sur 13, Jean Leroux une voix, Denise Gavillet est élue adjointe avec 8 voix, Jean Leroux 3 voix, Pierre Madec une voix, Albert Scanff une voix.

26 mars 1977 : élection du maire : François Huon est élu avec 12 voix. Jean Féat est élu 1^{er} adjoint, Denise Gavillet 2^{ème} adjoint.



Ci-dessus François Huon en 1980.

Il décède le 30 avril 1984 au Cloître.

Le Cloître-Saint-Thégonnec

Décès de M. François Huon maire de la commune depuis dix-neuf ans

LE CLOÎTRE-SAINT-THÉGONNEC. — C'était le 6 mars dernier, M. François Huon pour avoir servi la commune durant 25 années, venait de recevoir une décoration. Près de lui se trouva le sous-préfet de Morlaix et le conseiller général de Saint-Thégonnec.

Lundi, dans la matinée, s'est éteint dans le petit village du Nergoat, un homme qui aura apporté beaucoup pour sa commune durant un quart de siècle. Il s'agit du maire, M. François Huon.

Fils d'agriculteur

Né le 21 mai 1922, à Plougonven, fils d'agriculteur, M. Huon était arrivé au Cloître alors qu'il avait une quinzaine d'années. Il avait suivi ses parents venus tenir une ferme au moulin de Cuzuliec. Il devait ainsi trouver très jeune sa commune d'adoption qu'il n'allait plus quitter.

Durant la guerre en 1942, il épousa Marie Quiguer et vint s'installer dans le village du Nergoat pour être à son tour agriculteur. Alors que son père devint conseiller municipal, c'est tout naturellement que son fils François eut la vocation pour la vie publique. En 1959, M. Huon père ne se représentant pas aux élections, son fils fut candidat et élu. C'est alors que commença une nouvelle existence pour cet agriculteur. En 1965, il fut élu premier magistrat de la commune et le demeura par la suite. Militant au parti socialiste, il ne voulait pas pour cela mêler la

politique à la vie locale. C'est ainsi qu'au sein du conseil municipal, les appartenances politiques n'apparaissaient pas (sauf pour les dernières élections, M. Huon s'étant lui-même retiré du P.S.).

Loyal et de grand cœur

Les personnes qui ont le plus côtoyé M. Huon sont la secrétaire de mairie et les élus. Pour Mme Gavillet, adjointe depuis déjà plusieurs mandats, le maire était un homme extraordinaire, de toute gentillesse. Il était loyal et de grand cœur, prêt à rendre service. Pour Mme Gavillet, le Nergoat était en quelque sorte une « seconde mairie », il était toujours possible de le joindre sur son lieu de travail et acceptait de le quitter pour régler une affaire publique.

Une décoration méritée

Outre son rôle de maire, M. Huon était délégué communal de l'Éducation nationale. Il était également vice-président de la Caisse du Crédit Agricole de Morlaix, vice-président du syndicat de voirie de Pleyber-Christ et membre du syndicat d'électrification.

Pour le récompenser de tous les services qu'il avait rendus durant ces 25 années, le 6 mars dernier il avait reçu la médaille communale et départementale.

Cette disparition est d'autant plus tragique qu'elle a été soudaine. A la fin de l'année dernière, M. Huon avait déjà dû quitter la vie publique. Il était remplacé par M. Le Jeune. A l'époque, rien ne pouvait toutefois présager une telle issue. Ce n'est que ces dernières semaines que son état de santé s'est sérieusement détérioré.

Il est à remarquer que c'est la troisième disparition en très peu de temps d'une lignée qui aura marqué la vie publique dans le canton. En effet, avant lui étaient décédés M. Laurent, maire de Loc-Eguiner et M. Cousquer, ancien maire de Plounéour-Ménez, trois amis dont la vie publique aura été identique et le départ semblable. Les obsèques de M. Huon auront lieu ce mercredi, à 15 h, en l'église du Cloître-Saint-Thégonnec. Le rassemblement se fera près de la mairie, d'où partira le cortège pour l'église.

A Mme Huon, à ses enfants et petits-enfants, « Le Télégramme » présente ici ses condoléances les plus sincères.

Suite à son décès en avril 1984, un nouveau maire est élu, Jean-René Péron fait son entrée à la mairie pour 30 années, 5 mandats consécutifs. La plus longue mandature. Son métier, instituteur et directeur de l'école du Cloître de 1976 à 2010. La couleur politique, le rose du PS.



2014, Jean-René s'en va et laisse la place à Véronique Pereira du Briou, une de ses anciennes colistières.

2020, fait rare, 2 listes s'opposent, Pereira contre Péron. Les 15 membres de la liste de Jean-René Péron sont élus.

De gauche à droite, Christian Legout adjoint, Jean-René Péron, Antoine Henri adjoint et Brigitte Merrer 1^{ère} adjointe.



Yvon Castel juin 2022.